



Nîmes, le mercredi 20 juillet 2016

Anciens sites miniers de Carnoulès et La croix de Pallières

Résultats préliminaires de l'étude d'imprégnation des populations aux principales substances polluantes

Afin de pouvoir répondre aux préoccupations des habitants suite aux résultats des campagnes de mesures environnementales des sols pollués par une longue période d'activité minière, l'agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a organisé en 2015 un dispositif permettant aux populations concernées de connaître leur niveau d'imprégnation aux principales substances polluantes retrouvées dans les sols et de bénéficier d'une prise en charge médicale si nécessaire.

Cette étude confiée à l'agence nationale de santé publique (Santé publique France) et dont les résultats préliminaires sont rendus publics aujourd'hui, permettra de déterminer les sources et modes de contamination ainsi que les populations les plus exposées, dans un objectif de prévention et de prise en charge sanitaire.

Une étude d'imprégnation pour mieux comprendre l'impact des sites miniers sur la population

L'étude d'imprégnation (mesure de la présence de polluants dans l'organisme) a porté sur deux zones¹ d'étude autour des sites miniers de Carnoulès et de la Croix de Pallières. Sur la base de volontariat, il a été proposé aux 2800 habitants de ces communes et des environs de mesurer leur imprégnation aux principaux éléments présents dans les sols : plomb, arsenic et cadmium, et de renseigner un questionnaire sur leurs habitudes de vie et de consommation alimentaire. Ces questionnaires permettront de déterminer les origines possibles des imprégnations observées.

Résultats préliminaires d'imprégnation de la population

L'étude a porté sur 651 personnes volontaires soit 347 foyers, dont 564 personnes de plus de 15 ans et 87 enfants de moins de 15 ans.

Contacts presse : Préfet du Gard
Ronald PASSET
04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50
Maëva EMSELLEM
04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81

Contacts presse Santé publique France :
Vanessa Lemoine - 01 49 33 22 42 / Hélène Nourdin - 01 41 79 69 67 –
presse@santepubliquefrance.fr
Contacts presse ARS :
Vincent Drochon - 06 31 55 11 77
Sébastien Pageau - 04 67 07 20 14



@Prefet30



Les premiers résultats indiquent que **22 % des participants à l'étude présentaient une imprégnation à l'arsenic supérieure à la valeur de référence établie en population générale et 13 % présentaient une imprégnation au cadmium supérieure à la valeur de référence établie en population générale.**

Aucun cas de saturnisme infantile² n'a été détecté, seuls 3 cas de concentration en plomb dans le sang supérieur ou égale au seuil de vigilance (25 microgrammes par litre) ont été observés chez des enfants. Les résultats ne montrent donc pas de différence notable avec la population générale.

L'ARS a informé individuellement toutes les personnes ayant participé à l'étude. Les personnes dont l'imprégnation aux substances mesurées dépassait les valeurs de référence ont été orientées vers leur médecin traitant pour un suivi médical lorsque cela a été jugé nécessaire. Des recommandations pour limiter l'exposition aux polluants ont été adressées à l'ensemble des participants de l'étude.

Pour identifier les sources et modes d'imprégnation, l'étude menée par Santé publique France se poursuit par l'analyse des questionnaires auxquels ont répondu les participants, qui portent sur leurs habitudes de vie et alimentaires.

Des analyses de sols complémentaires sont également nécessaires pour étudier les modalités d'exposition des participants de l'étude mais résidant en dehors des secteurs concernés par les campagnes de mesures environnementales lors des études d'interprétation de l'état des milieux (IEM). Ces nouvelles campagnes de mesures chez les participants volontaires débuteront cet été.

Les résultats finaux de l'étude de Santé publique France, intégrant l'ensemble de ces éléments, seront disponibles au second semestre 2017 (sous réserve de disposer de l'ensemble des résultats environnementaux). Ils permettront de mieux comprendre les modalités d'exposition afin de formuler des recommandations de réduction d'exposition pour protéger la population.

¹ Zone 1 : Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, Générargues. Zone 2 : Saint Félix de Pallières, Thoiras, Tornac.

² Concentration en plomb dans le sang supérieure à 50 µg/l

Contacts presse : Préfet du Gard
Ronald PASSET
04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50
Maëva EMSELLEM
04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81

Contacts presse Santé publique France :
Vanessa Lemoine - 01 49 33 22 42 / Hélène
Nourdin - 01 41 79 69 67 –
presse@santepubliquefrance.fr
Contacts presse ARS :
Vincent Drochon - 06 31 55 11 77
Sébastien Pageau - 04 67 07 20 14



@Prefet30